



Conflit hébergeur-hébergé

Par LaylaCS

Bonjour à tous !

Une très bonne connaissance m'avait informé il y a un an que sa mère est propriétaire d'un logement vide à Paris et qu'elle peut me le prêter avant mon départ pour l'étranger. J'accepte volontiers car ça me fait quitter ma petite banlieue bien lointaine et peu pratique. Elle établit donc un papier mentionnant que je suis hébergée à titre gratuit, sauf qu'elle me réclame tous les mois 350 euros... Je les paye sans soucis. Sauf que... Un jour avant d'emménager, en août dernier, elle m'informe qu'il y aura des travaux de ravalement !!! Elle me dit qu'ils vont durer 1 mois, mais ils durent au final 9 mois... 9 mois d'enfer total, car au rez de chaussée, la lumière est bloquée, le bruit infernal, les toilettes de chantier pile devant ma fenêtre... En plus l'intérieur est très humide, ce qui provoque des soucis de respiration chez moi et le ballon d'eau qui est au dessus du lavabo de sdb est cassé et fuit sur ma tête à chaque fois que j'ouvre le robinet. .. Elle fait des réparations à la va vite (une fois par son compagnon et une fois par le plombier de l'immeuble car la fuite de la salle de bain a inondé les caves de plusieurs résidents) qui n'ont pas arrangé grand chose à ma situation... Suite à une discussion avec elle lundi, elle me fait comprendre qu'elle aimerait que je parte plus tôt (mon départ pour l'étranger est prévu fin août) car elle veut lancer un gros chantier car sa fille va emménager... Si je ne peux pas partir plus tôt, elle me fait comprendre que j'aurais à subir les travaux ou qu'il faut que j'aie dormir ailleurs quelques soirs... Et quand je rétorque que j'ai déjà assez souffert de la situation, que c'était convenu fin août, elle me répond que je suis "trop sensible" et que les travaux au final, ce n'était pas grand chose... Elle finit par se raviser mais je sens toujours que la menace de subir de nombreux travaux ou la demande de partir n'est pas loin...

Enfin, elle ne s'est pas présentée ni en mai ni en juin pour ses "loyers", malgré mes demandes (messages de ma part, je dispose des preuves), sous un coup de colère, je comptais ne pas les lui donner... Mais ce n'est pas la solution... Quelles sont mes alternatives, je vous prie ?

Bonne journée !!